



Ministère de l'Équipement
et de l'Entretien Routier



Groupe de la Banque Africaine
de Développement



Avis d'Appel d'Offres N° F 279 /2021

ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) POUR LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)** et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs aux marchés portant sur la fourniture ***D'ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) POUR LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION.***
2. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les ***équipements pour la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) pour les accidents de la circulation*** en lot unique : le délai d'exécution est de cinq (05) mois
3. Le marché issu du présent Appel d'Offres sera passé sur **prix unitaires.**
4. La passation du marché sera conduite par **Appel d'Offres Ouvert** tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56 de l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019 et ses textes d'application, et ouverte à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

Secrétariat de Monsieur OUATTARA Issa, Coordonnateur du PTUA

Adresse: **Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille, lot N° 2904, Îlot N° 242, Secrétariat de la Cellule de Coordinantion du PTUA**

Boite postale : **08 BP 2604 Abidjan 08 – Côte d'Ivoire**
Numéro de téléphone: **Tél.: (225) 27 22 51 01 51 – Cel: (225) 0505302495 / 0505302466**
Adresse électronique : isouattara@ageroute.ci, bopeyena@ageroute.ci

et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus
de **8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30 minutes.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de : **Trois cent soixante-dix millions (370 000 000) de FCFA**

Le chiffre d'affaires des activités commerciales sera calculé de la manière suivante aux fins d'évaluation :

sur la base des attestations de bonne exécution des prestations de toute natures réalisées au cours des cinq (05) dernières années (2016-2020 ou 2017-2021).

N.B : Si le prestataire présente une ABE de l'année 2021 dont le montant est supérieur à celui de 2016 alors les cinq (05) dernières années seront 2017-2021.

Les entreprises de **moins de cinq (05) ans** devront fournir les attestations de bonne exécution au nombre d'années de leur existence.

Le chiffre d'affaire sera calculé sur leur période d'existence.

Les nouvelles entreprises de **moins de dix-huit (18) mois d'existence** n'ayant pas d'attestation de bonne exécution, doivent fournir une déclaration fiscale d'existence. Elles doivent également produire en contrepartie du chiffre d'affaires, de l'expérience générale et de l'expérience spécifique, une attestation de solde de moins de 30 jours à la date limite de dépôt des plis ou une attestation de ligne de crédit bancaire par laquelle la banque s'engage à financer le marché pour un montant au moins égale à 25% du montant de la soumission. A cet effet, les éléments ci-après doivent être inscrits sans équivoque :

- Le nom de l'autorité contractante ;
- L'objet du marché ;
- Le montant de la ligne de crédit ;

N.B : L'attestation de ligne bancaire doit avoir été émise par une banque, et ne doit pas contenir de réserves.

Ligne de crédit bancaire :

Pour les entreprises de plus de dix-huit (18) mois, la Ligne de Crédit n'est pas exigée.

Seules les entreprises de moins de dix-huit (18) mois d'existence doivent produire une attestation de ligne de crédit bancaire.

NB : L'attestation de ligne de crédit bancaire par laquelle la banque s'engage à leur accorder une ligne de crédit bancaire. Cette ligne de crédit bancaire doit porter les références de l'appel d'offres et ne doit pas contenir des réserves.

Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique au cours des **cinq (05) dernières années** (2016 à 2020) ou (2017 à 2021) avec une valeur minimum respectivement comme suit :

- **Un (01) marché de fourniture de matériels informatiques en tant qu'entrepreneur principal, entreprise en groupement ou sous-traitant d'un montant de trois cent millions (300 000 000 FCFA) ou deux (02) marchés de fourniture de matériels informatiques d'un montant total de trois cent millions (300 000 000 FCFA) et**
- **Un (01) marché de conception ou de développement de logiciel.**

Ce critère ne s'applique pas aux entreprises de moins de dix-huit (18) mois d'existence.

(Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

7. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) francs FCFA**. La méthode de paiement sera l'espèce ou le chèque certifié au nom de « Compte des Ressources Propres PTUA ». Les dossiers seront retirés sur place et non envoyés par courriers express.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **03 Décembre 2021 à 9 heures 00 minute, Temps Universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus à **10 heures, Temps Universel**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre de l'économie et des finances d'un montant de : **Cinq millions cinq cent mille (5 500 000) de Francs CFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt jours (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide 30 jours après le délai de validité de l'offre soit 120 jours + 30 jours égale à 150 jours.

9. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-dessus.

10. Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance 2019-679 du 24 juillet 2019 et ses textes d'application.